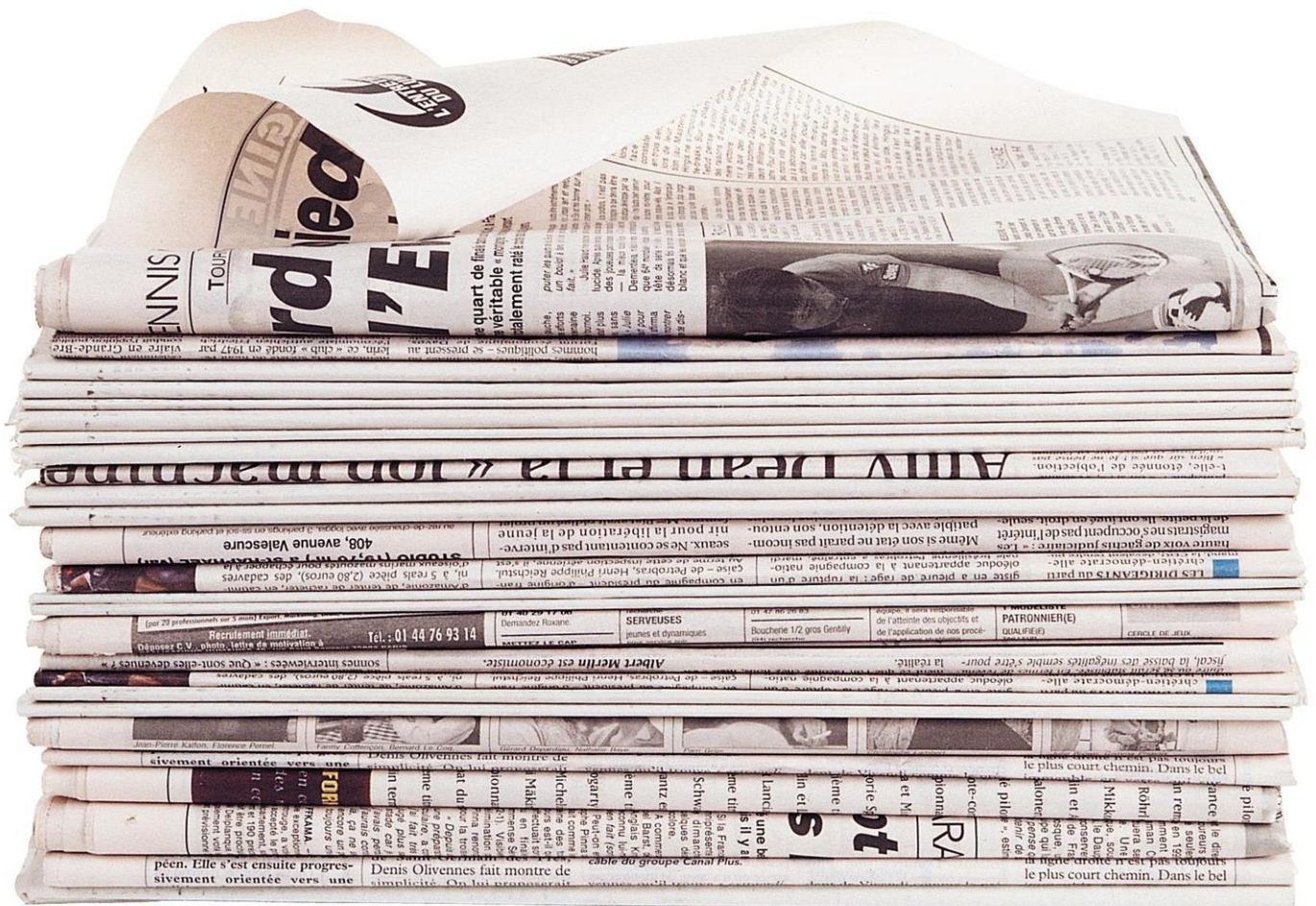


REVUE DE PRESSE



14 MARS 2017

> 27 MARS 2017



Vendredi 03 mars 2017 / Bainville-sur-Madon

Après-midi jeux vidéo



Joël Pierrat sera aux manettes.

La médiathèque propose un après-midi jeux et invite les gameurs à la Maison des associations mercredi 8 mars, de 14 h à 16h. Joël Pierrat, fan inconditionnel des consoles, sera le maître du jeu. Il démontrera qu'il n'y a pas que de la violence dans le monde des jeux vidéo. Tournois et concours rythmeront cet après-midi ludique. C'est la deuxième édition d'un « gaming hors les murs » qui a pour but de délocaliser les activités habituellement proposées par la médiathèque.

Samedi 11 mars 2017 / Bainville-sur-Madon

Des jeux vidéo pour les gameurs



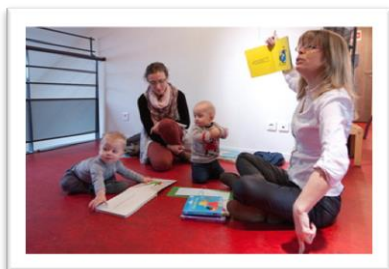
Rassemblés autour de la nouvelle console.

Les fans de jeux ont répondu nombreux à l'invitation de la médiathèque pour cet après-midi "gaming hors les murs". Joël Pierrat animateur, était aux manettes. Il avait dit : « Je ferai aussi bien découvrir les gros pixels que les petits pixels ». Autrement dit les jeux rétro et les dernières créations. Grosse et belle surprise pour les gameurs quand Joël a présenté la dernière console, sortie il y a quelques jours.

Ensemble ou en s'affrontant, il fit découvrir les nouveaux jeux comme celui de la « Course au rasage » où la manette se tient comme un rasoir électrique virtuel, un jeu qui ne manque pas de piquant et qui a séduit les jeunes joueurs.

Dimanche 12 mars 2017 / Bainville-sur-Madon

Bébés lecteurs



Les bébés aiment lire aussi !

Samedi matin à la bibliothèque Christelle Michelena attendait le public des jeunes lecteurs.

C'est autour du thème de la contradiction qu'elle a interpellé son jeune auditoire.

Avec des histoires pleines d'humour elle fait passer des sujets très sérieux : comme l'histoire de l'enfant qui a mal au pouce pour ne pas ranger sa chambre ou celui qui a mal au ventre pour ne pas aller à l'école mais quand vient l'heure de goûter le bon gâteau au chocolat, il n'a plus mal. Christelle aime à terminer sa séance par un temps de discussion avec les parents.

Mercredi 15 mars 2017 / Chaligny

Course d'orientation au Mont



Regroupement des élèves autour de Jean-Yves et de Vincent, de la communauté de communes.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendues à pied semaine dernière au stade municipal de Chaligny. Le but de la sortie était l'une des 6 séances d'activités d'orientation prévues par les enseignantes. Ce cycle comprend des séquences pratiques sur le terrain et théorique en classe. Les deux animateurs de la Communauté de Communes Moselle et Madon, Jean-Yves Oudot et Vincent Vuillemand, nous donnent quelques explications : « L'objectif est de savoir s'orienter dans un lieu connu puis inconnu, en utilisant le matériel nécessaire (carte et boussole), et de

retrouver plusieurs balises ».

Dorothee Arsenau, directrice de l'école du Mont, est très enthousiaste à l'annonce du prochain rassemblement prévu le 12 juin à Messein avec toutes les écoles de la CCMM qui participent à ces activités d'orientation. Un classement par équipe et un classement individuel donneront lieu à une remise de coupes.

Vers une cité scolaire inclusive



Unanimité du vote pour la création de la cité scolaire inclusive sur l'ancien site de l'INRS.

Le conseil communautaire a approuvé le projet de création d'une cité scolaire inclusive, réunissant lycée, collège et institut médico-éducatif en un même lieu, les anciens locaux de l'INRS à Neuves-Maisons.

Presque un an après avoir acté la volonté de créer un campus de l'éducation et de la formation au cœur de la communauté de communes Moselle et Madon, une nouvelle

étape vient d'être franchie. Une nouvelle délibération présentée lors du dernier conseil communautaire, à Thélod, a été adoptée.

Avant le vote, le président de la communauté de communes, Filipe Pinho a expliqué le projet rebaptisé « cité scolaire inclusive ». Celle-ci serait implantée sur le site anciennement occupé par l'INRS. Il a souligné que ce dossier pourra résoudre plusieurs problèmes avec notamment le maintien du lycée la Tournelle de Pont-Saint-Vincent sur le territoire, le déplacement du collège Jacques-Callot enclavé et dont les bâtiments deviennent vétustes mais pas seulement. En effet, la dynamique s'est enrichie avec la participation de l'AEIM - ADAPEI 54 (qui soutient les enfants inadaptés mentaux et leurs proches). L'association souhaiterait implanter sur le même site un institut médico-éducatif ainsi que la cuisine centrale de l'association conjuguée à une légumerie. Dans ce cadre, le président a souligné que l'on pouvait adjoindre à ce dossier le projet de remettre en maraîchage 12 hectares de terres. Ainsi, on aurait une sortie directe des produits vers la cuisine centrale et la légumerie, pour prendre ainsi en compte la totalité des besoins de la cité scolaire inclusive. Le conseil communautaire a voté à l'unanimité le projet de protocole. La seule objection résulte de l'inquiétude des élus de Pont-Saint-Vincent sur le devenir du château qui abrite actuellement le lycée de la Tournelle. Sur ce point, Filipe Pinho a voulu rassurer en précisant que ces bâtiments seront l'objet d'une attention particulière, d'autant qu'ils se situent à proximité de la gare.

Dimanche 19 mars 2017 / Pont-Saint-Vincent

A la ludothèque ? Non, à l'école !



Les grands jeux en bois sont posés à même le sol.

La ludothèque de La Filoche a pris place dans la salle de jeux de l'école maternelle pour 4 jours. Le « travail » des enfants est de jouer avec ses parents à l'école maternelle... L'idée fait son chemin.

La ludothèque de La Filoche a pris place dans la salle de jeux de l'école maternelle pour 4 jours. Le travail des enfants est de jouer avec ses parents à l'école maternelle... L'idée fait son chemin.

Un des axes du projet de l'école est de faire le lien famille-école par le jeu. Nous accueillons la ludothèque pour la deuxième fois. Parents, grands-parents

et nourrices sont invités à aller chercher les enfants dans les classes et jouer avec eux. » explique Claire Valette, directrice de la Roseraie.

Cyril, responsable de la ludothèque, se prend complètement au jeu : « L'idée est de reproduire une ludothèque dans l'école. Le projet a pris forme l'année dernière à la Roseraie. Le travail des enfants est de jouer. Le nôtre est de faire jouer et permettre ce temps de jeux à l'école. Je prends du plaisir à voir jouer les parents avec leurs enfants. »

Pour contenter les soixante-dix écoliers, quatre familles de jeux sont à disposition ; jeux d'imitation comme le petit marché qui vient d'être créé, « une activité nomade à l'image du ludobus » indique Emeline animatrice, jeux d'éveil, jeux de société dit jeux de règles et jeux de construction.

Les grands jeux en bois surdimensionnés sont posés à même le sol. Filles et garçons investissent le petit marché. Stéphane, le papa d'Olivia, accompagne deux autres enfants et partage un jeu de coopération avant d'aller faire son marché : « Si je joue volontiers à la maison, c'est l'occasion de découvrir d'autres jeux à l'école. » Selena et sa maman Perrine jouent à Joli Fleurette. « On passe un bon moment à l'école et on découvre autrement son enfant. »

L'idée de jouer à l'école maternelle avec ses parents fait son chemin. Et, comme le besoin de jouer ensemble est plus fort que tout, une soirée jeux de société pour les adultes a eu lieu à l'école maternelle vendredi, de 20 h à 23 h.

Dimanche 19 mars 2017 / Neuves-Maisons

Une action originale pour les demandeurs d'emploi



Hervé Tillard, vice-président à la CCMM en charge de l'opération « Les Moissons de l'emploi »

Pour la 2^e année, la communauté de communes de Moselle et Madon et Pôle Emploi organisent l'opération « Les Moissons de l'emploi ».

Les moissons de l'emploi c'est quoi ?

Originale et innovant, elle rassemble des demandeurs d'emploi volontaires, dit « les moissonneurs », pour aller à la rencontre des structures du territoire que sont les entreprises, associations, exploitations agricoles ou administrations.

Comment ?

L'opération se déroulera les 27, 28 mars et 30 mars. En matinée, les moissonneurs feront une enquête auprès des entreprises afin de recenser leurs activités et leurs besoins en personnel. Les après-midi, en plus des visites d'entreprises, des ateliers seront proposés sur des thèmes comme l'entretien d'embauche ou les droits du travail.

Pour qui ?

Pour les employeurs qui, à cette occasion, font connaître leurs activités et éventuellement leurs besoins en personnel. Pour les demandeurs d'emploi, c'est un moyen de découvrir leur environnement économique et surtout de redynamiser leur recherche d'emploi.

Opération ouverte à tous les demandeurs d'emploi du territoire. Renseignements auprès de Sophie Le Bihan, tél. 06.29.91.58.90 ou « lesmoissonsdelemploi@cc-mosellemadon.fr »

Jeudi 23 mars 2017 / Chaligny

Le tour du monde à la Filoche



Les futurs réalisateurs de dessins animés !

Deux classes de l'école Banvoie de Chaligny, les CE2, CM1 et CM2, se rendent actuellement chaque mercredi à l'espace multimédia de la Floche pour 6 séances de travail sur le logiciel Powerpoint.

L'animateur, Joël Pierrat, précise : « Il s'agit d'un accueil scolaire sur projet. Depuis mon arrivée en septembre, cette salle multimédia et mon appui technique permettent aux écoles du secteur d'initier ce type de projet. Avec l'école Banvoie, il

s'agit de réaliser un petit dessin animé d'environ 2 minutes ».

Carnets de voyages

Les enseignantes, Mmes Locatelli et Garcia, se sont enthousiasmées pour ce projet proposé dans le cadre des APC (Activités pédagogiques complémentaires) et dont l'intérêt est de mixer de nombreux champs disciplinaires. L'idée est partie de la « lecture plaisir » du livre de Jules Verne "le tour du monde en 80 jours". La cinquantaine d'enfants a bien accroché et a choisi, par groupe de 2/3 élèves, un pays. Par exemple : la Tour de Pise en Italie, la Sagrada Familia à Barcelone, les cases africaines, les vahinés tahitiennes, les restaurants japonais... Des carnets de voyages ont ensuite été réalisés à partir de recherches effectuées sur les us et coutumes de chaque pays.

La voix off de trois enfants (qui ne participent pas aux APC) sera enregistrée pour en donner les caractéristiques après les avoir réunies auprès des groupes.

L'animation finalisée devrait être ensuite remise à chaque élève sur une clé USB et transmise au collège.

Dimanche 26 mars 2017 / Bainville-sur-Madon

Le RAM innove



Comptine bilingue pour les petits.

Les animatrices du relais Fil d'Ariane ont proposé une nouveauté à leur jeune public avec une histoire racontée en deux langues.

Autre nouveauté, une bibliothèque nomade avec à disposition des nounous des livres de conseils et des malles pédagogiques qu'elles peuvent emprunter sans limite de temps.

Mieux vivre ensemble



Filipe Pinho animera la journée de restitution du Forum citoyen de Moselle et Madon, samedi à Messein.

Le forum citoyen, organisé à partir de lundi, avec des ateliers, des rencontres, des temps forts, permet de découvrir les services et actions de la communauté de communes... et d'en inventer d'autres.

Temps fort de rencontres, d'échanges et d'animations sont les objectifs du forum citoyen organisé à partir du 27 mars par la communauté de communes de Moselle et Madon, mais pas seulement. En effet, s'il permet de découvrir les actions et services existants sur le territoire, il est surtout l'occasion de réfléchir aux besoins à mettre en place dans les années à venir pour faciliter le « bien vivre ensemble » à tous les âges de la vie en Moselle et Madon. Plusieurs thèmes seront abordés comme la petite enfance, la parentalité, les ados et les personnes âgées.

Cette édition, ouverte à tous les habitants de Moselle et Madon, se déroulera sur plusieurs jours avec ce lundi 27 mars à 18 h à la Maison de la vie associative de Neuves-Maisons l'atelier « être parent », le mardi 28 mars un atelier « santé » qui abordera le mieux-vivre par l'entraide, le mercredi 29 mars au collège Jacques-Callot un atelier « être humain, être ensemble et vivre ensemble »

Enfin, le samedi 1er avril à partir de 13 h dans la salle de l'Acquêt d'eau à Messein, une journée de restitutions, de spectacles et de conférences clôturera cette semaine d'échanges en Moselle et Madon.

« Temps fort de rencontres, d'échanges et d'animations, le forum citoyen permettra d'informer les habitants des actions et services existants en Moselle et Madon, mais aussi de réfléchir à ce dont ils peuvent encore avoir besoin, afin de faciliter le « bien vivre ensemble » à tous les âges de la vie sur le territoire » soulignait Filipe Pinho, président de la communauté de communes, lors de la présentation de ce forum citoyen.

Renseignements et inscriptions aux ateliers au 03.83.26.45.00.

Moselle et Madon

Deux importantes actions à la fin de mars sur le territoire

La Communauté de communes organise deux importantes actions cette fin de mars, l'une sur l'emploi, l'autre sur les propositions des citoyens. Les contenus viennent d'être présentés.



Les moissons de l'emploi

Elles se dérouleront du 27 au 30 mars sur les territoires de Moselle et Madon et du Saintois. Hervé Tillard, vice-président de la CCMM en charge du développement économique, de l'emploi et de l'insertion, rappelle que l'initiative d'une telle action a vu le jour voilà une dizaine d'années du côté de Saverne. Les élus de la CCMM s'y sont intéressés il y a quatre ans. Cette année, Les Moissons de l'emploi sont reconduites. Il s'agit de mettre en relation des « moissonneurs », c'est-à-dire des demandeurs d'emploi, avec des entreprises. Ils vont collecter auprès d'elles des offres d'emplois, emplois qui ne sont pas encore visibles ou ne le sont plus. Le moissonneur tisse ainsi quelque chose avec les entrepreneurs du Territoire, retisse des liens avec le monde du travail. L'accompagnement continue après la fin de l'opération. On replace le demandeur d'emploi dans un cadre collectif.

Dans le Saintois, c'est Patrick Graeffly, vice-président, qui gère l'opération. Il constate que le partenariat est plus large. Grâce aux bénévoles qui s'investissent beaucoup on obtient un bon relationnel avec les chercheurs d'emploi. Pour ceux-ci, l'intérêt est d'être plus outillés, plus rassurés au terme de la démarche. Ce qui les redynamise vers l'emploi.

Laurence Flament dirige l'Agence Pôle Emploi de Vandœuvre. Elle reconnaît que l'action est un outil pour le Territoire, avec les autres intervenants. Elle fournit les listes de demandeurs d'emploi. Pour les

entreprises, qui ont leur opinion sur l'administration, l'engagement des institutions territoriales est un plus, une nouvelle approche.

Forum citoyen en Moselle et Madon

L'action est supervisée par le président Pinho, aidé par Marie-Laure Siegel, vice-présidente chargée de la cohésion sociale et par Sophie Jominet, responsable du projet Territoire. Le Forum Citoyen s'étalera du 27 mars au 1er avril.

La CCMM, héritière d'un district urbain créé en 1965 et ayant surtout des compétences techniques, s'est posée la question de ses nouvelles compétences, plus axées sur la vie des gens. Il y a une politique publique à rendre aux habitants. Les élus peuvent ne pas penser à certaines actions, pris dans le rythme de leur travail. C'est pourquoi il est indispensable de réfléchir ensemble, de « faire territoire », de construire ensemble un avenir commun pour les 30 000 habitants. Être à l'écoute est peut-être plus aventureux, mais on est plus près des gens qu'en recourant uniquement à des experts.

La semaine se déclinera en plusieurs thèmes et activités sur plusieurs lieux du territoire.

Lundi 27 mars, à 18 heures à la Maison de la Vie Associative, atelier « être parent ».

Mardi 28 mars, à 18 heures à la salle des fêtes de Bainville-sur-Madon, atelier « santé, mieux-vivre par l'entraide, la solidarité, le lien intergénérationnel ».

Mercredi 29 mars, à 18 heures au Collège Jacques Callot de Neuves-Maisons, atelier « être humain, être différent, vivre ensemble ».

Vendredi 31 mars, les élus se réuniront pour faire le point et tireront des conclusions à retransmettre au public.

Samedi 1er avril, la Compagnie La Chose Publique animera la ville : 10 heures 30, marché ; 12 heures, Intermarché ; 13 heures, à Messein, salle de l'Acquêt d'Eau. C'est là que seront restituées les propositions, en particulier sous forme de spectacles. Mais aussi avec la vision et les commentaires de l'essayiste Raphaël Glucksmann.

Daniel Bontemps

■ Enseignement 24

Un ministre pour un nouveau Callot



Après Bruno Leroux, ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, ancien ministre, c'est au tour de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation Nationale à se rendre à Neuves-Maisons. Trois visites en deux mois et demi, un beau palmarès pour la cité. Le ministre est venu pour une réunion relative au projet d'une cité scolaire inclusive, avec transfert du collège Jacques Callot.

Un bref historique

Le collège Callot a ouvert en 1970 pour compléter l'offre du secteur, le collège Jules Ferry se révélant trop petit. Avant la création d'un collège à Ludres à la fin des années 1980, le collège hébergea jusqu'à 940 élèves ; c'était le plus important du département. Les bâtiments sont à structure métallique, de type Fillod. Après l'incendie d'un collège de type Pailleron, le Conseil général prit l'initiative d'entreprendre de grands travaux : Callot fut de ceux-ci, avec restructuration complète, mise aux normes et construction d'une nouvelle restauration scolaire. C'était à la fin des années 1990. Peu après, la politique départementale changea et ce furent plutôt des reconstructions qui virent le jour.

Le projet des élus de la communauté

Le collège Callot aura bientôt 50 ans. Les élus se sont posés la question pour l'application du plan collèges nouvelles générations : faut-il réinvestir dans du vieux ou concevoir quelque chose de nouveau, de plus ambitieux même ? C'est cette deuxième option que défendent Jean-Paul Vinchelin,

maire de Neuves-Maisons, et Filipe Pinho, président de la Communauté de communes. Lors des vœux de début d'année, ils ont présenté le projet. Le récent conseil communautaire l'a même validé dans sa dernière session. Il s'agit d'abandonner le site actuel, à la limite de Chavigny, pour passer dans la vallée à la limite de Neuves-Maisons et Chaligny, à l'emplacement des bâtiments de l'INRS. Ce n'est pas tout. D'autres structures le rejoindraient : lycée professionnel (actuellement à Pont-Saint-vincent), école de l'AEIM (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux), restauration scolaire avec une cuisine centrale. Au total, 900 élèves. À cela, se joint le projet d'utiliser à proximité les terres du Rondeau sur lesquelles des maraîchers pourraient s'installer et fournir la cuisine en légumes frais, en circuit court.

Signature d'un protocole

C'est un beau projet, innovant, dont on espère la réalisation à l'horizon 2020. Najat Vallaud-Belkacem a constaté en arrivant au collège actuel la nécessité de passer à autre chose. Elle a salué le projet innovant, unique en France pour une cité inclusive. Pour une telle structure, il ne suffit pas de faire des équipements a posteriori, mais bien de penser à tout avant la construction. C'est bien ce que veulent faire les différents partenaires. Pour Filipe Pinho, le lien avec une zone de production maraîchère est un avantage qui s'ajoute aux aspects pédagogiques, sociaux, d'intégration.

Lors de la réception, un protocole a été signé, dans lequel s'engagent l'État, la région et le département.

Daniel Bontemps



COMMUNES

CCMM

Bienvenue à la Faisanderie

La ferme-auberge de la Faisanderie, située en pleine nature, accueillait pour son inauguration tous les acteurs qui ont contribué à faire aboutir le projet.



Les officiels se félicitent de l'aboutissement du projet.

L'établissement a été créé en 2005 avec le soutien de l'APAJH, d'Espoir 54 et de partenaires publics pour permettre l'insertion dans le monde du travail de personnes en situations de handicap psychique. « Il y a 13 ans, c'est avec le rachat de l'entreprise d'élevage Nicolas que ce projet a vu le jour », rappelait d'emblée le président Antoine Mathieu.

Dans son discours inaugural, il a donné le sens de l'action menée. « Il s'agit de proposer un véritable travail, valorisant, à des personnes ayant un handicap psychique ».

Élevage et atelier bois

« Le deuxième objectif étant d'inscrire cet établissement social dans le tissu économique et social local, car il y a pour nous, derrière ça, des valeurs essentielles qui prouvent que la solidarité n'est pas vécue comme une charge, mais comme un facteur de développement ». Depuis ses débuts, la ferme a reçu le soutien constant de la Com'com, suivie par la suite de nombreux partenaires publics et privés.

Dans la salle où s'affaire le personnel de cet ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) situé en pleine nature, Alexandre et Ludovic, qui y travaillent et sont délégués du personnel, expliquent : « J'ai obtenu un contrat d'insertion en 2007 et je me sens ici utile à la société. J'ai à présent un but dans la vie en travaillant à l'élevage ».

Ludovic d'étayer : « J'ai suivi un stage en 2011 et aujourd'hui je travaille à l'atelier bois ».

Estelle Retourney, directrice adjointe, confirme que « les débuts de l'auberge sont prometteurs ».

Eradication de la renouée

Un chantier de fauchage et bâchage est en cours sur le plateau sainte-Barbe pour éliminer la renouée du Japon, une espèce invasive, dangereuse pour la biodiversité.



Opération délicate de bâchage des talus. ()

Le chantier a été proposé par l'association Néomys à Cogesud, exploitant de la carrière du plateau sainte Barbe, avec laquelle un partenariat est établi pour le suivi faune-flore et le réaménagement des espaces de la carrière.

Le bâchage par des bandes issues de l'exploitation est une méthode de traitement expérimentale. Valérie Jaeger responsable foncier du site, était présente lors de l'opération réalisée par l'atelier vert spécialisé dans le suivi et la protection d'espèces et les aménagements naturels. « Notre démarche est de rendre au site son état d'origine. Nous avons 2 taches de renouées sur le terrain communal qui jouxte notre zone d'exploitation, cette plante occasionne une forte réduction de la biodiversité. Il nous fallait donc agir » explique-t-elle. « La renouée du japon se propage en tissant un réseau dense qui colonise l'espace souterrain au point de monopoliser l'eau et les nutriments. Elle s'enracine profondément et il est difficile de l'éradiquer » selon Yann Chassatte, éducateur à l'environnement de l'association l'atelier vert. Il fallait couper et dénouer la renouée avant de poser les bandes mises en place pour plusieurs années afin d'étouffer la plante. D'autres espèces seront plantées pour conquérir l'espace ainsi nettoyé. Cela vient compléter les autres actions de réhabilitation comme l'aménagement d'une mare aux crapauds, le pondoir à reptiles et les ruches.

Conseil municipal éclair

« C'est un petit conseil municipal », a annoncé l'adjoint Pascal Schneider, qui l'a présidé vendredi soir.

En effet, il n'aura duré que 14 minutes, et a fait l'unanimité. Il s'agissait d'approuver des demandes de subventions. L'une pour l'achat de deux bornes électriques pour alimenter quatre véhicules utilitaires fonctionnant à l'électricité. L'autre pour permettre les travaux de réaménagement de la rue du Capitaine-Caillon et la troisième pour sécuriser le périmètre de l'école primaire Emile-Zola, « celle-ci ayant encore été cambriolée dernièrement », a précisé l'adjoint. Des subventions (1.900 €) ont été accordées à neuf associations ayant prêté leur concours aux animations péri-éducatives entre les vacances de Noël et les vacances d'hiver 2017. Un acompte sera versé à l'association les Fées Minives pour son fonds de roulement.

Nouveau chemin de randonnée



Le nouveau chemin de randonnée traverse la cimenterie.

Le conseil municipal a voté le compte administratif et le compte de gestion 2016. Les comptes affichent un résultat positif de clôture de 151.823 € en fonctionnement et de 625.643 € en investissement.

Le conseil s'engage à inscrire au budget investissement 2017 le reversement de la taxe d'aménagement à la communauté de communes de Moselle et Madon au titre des permis de construire 2013 et 2014, soit la somme de 22.115 €.

L'adhésion de la communauté de communes au syndicat mixte des transports suburbains de Nancy a été approuvée à l'unanimité.

Le montant de l'indemnité pour le nouveau comptable du trésor, calculé sur la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des trois dernières années, est fixé à 30 %.

Les travaux en forêt communale consistent à dégager manuellement la plantation et à cloisonner les parcelles 15 et 5 pour un montant de 4.520 €.

Pour le projet ados mutualisé, la convention est approuvée avec une participation de la commune de 4.567 €.

Un treizième itinéraire de randonnée est proposé par la communauté de communes de Moselle et Madon et validé à la majorité. Quelques inquiétudes sont émises sur le tracé qui empruntant un chemin communal traversant la cimenterie, avec le passage d'engins lourds d'exploitation. L'arrêté du 20 avril 2012 réglementant la circulation et donnant la priorité aux engins sera joint à la délibération.

Mardi 21 mars 2017 / Flavigny-sur-Moselle

Un projet intergénérationnel rue de Mirecourt

La municipalité organisait ce samedi une réunion sur le projet intergénérationnel.

Le débat était animé par Caroline Todesco du cabinet Eolis, Natasia Vélanti et Agnès Hausermann du cabinet Studio Lada.

Après la présentation du déroulement du programme de la matinée, élus et habitants se sont dirigés vers le site du projet, la rue de Mirecourt (presbytère, Maisons Mosele et Thomassin).

Ensuite trois groupes de travail se sont formés et ont donné leur avis sur l'environnement, les services, les fonctions : économique, pédagogique, services. Sans oublier les contraintes de stationnement, d'accès au site.

Chacun donnait son avis sur une gestion locative, l'accession à la propriété, le mélange des populations, jeunes et seniors.

Le bilan de cette matinée est constructif. La synthèse présentée par les intervenants a fait ressortir beaucoup de questions tels que la notion de village, jardins et vergers, liaison verte pour aller vers le Chaubourot, préserver l'architecture du presbytère, les animations, commerces etc.

Prochaines réunions le 13 mai et le 1er juillet.

Vendredi 24 mars 2017 / Flavigny-sur-Moselle

Au menu du conseil

Le conseil municipal approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur de la commune, visé et certifié conforme par l'observateur.

Le conseil ayant nommé Pascal Durand président de séance (débat sur le compte administratif), approuve l'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2016, (la capacité d'autofinancement est largement positive avec un montant de 237 € par habitant, contre 95 €, la moyenne départementale, régionale, 155 € et nationale 151 €).

Le conseil approuve et affecte le résultat de fonctionnement 2016 du budget principal arrêté à 1.651.266,39 € en couverture du besoin de financement pour un montant de 570.932,71 € au compte 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé", le solde soit 1.080.333,68 € sera reporté en recettes de la section de fonctionnement au compte 002.

Le conseil adhère et donne son accord à la CCMM au syndicat mixte des transports suburbains. Il approuve la modification des statuts (4 personnes se sont abstenues et une voix contre) ; donne son accord sur l'acquisition de la parcelle AC 434 de la rue de Mirecourt.

Reconduction des TAP.

Dimanche 26 mars 2017 / Maron

Impôts locaux

Mercredi, les conseillers municipaux au grand complet ont débattu, puis voté le budget primitif pour 2017 à l'unanimité. Sur proposition de la commission des finances, les taux d'impositions sont maintenus et les subventions aux associations sont votées.

Outre l'adoption du compte administratif 2016 et du compte de gestion 2016, l'affectation du résultat de l'exercice 2016, il a été aussi question de la création d'un emploi non permanent d'une durée totale de trois mois à temps partiel pour faire face à l'absence d'un agent technique pour raison de santé et à un accroissement saisonnier d'activité. Adopté à l'unanimité.

Les conseillers ont aussi donné un avis sur l'adhésion de la CCMM au syndicat mixte des transports suburbains de Nancy et en conséquence sur la modification des statuts (9 voix pour, 6 abstentions).

Il a été aussi question de l'affouage avec un partage en nature des petits bois entre les affouagistes et un délai d'exploitation fixé au 30 août.

Deux demandes de subvention vont être déposées pour des travaux de rénovation et pour l'installation d'un vidéophone à l'école maternelle. Le récapitulatif des 15 délibérations est consultable dans le procès-verbal affiché en mairie.

Lundi 27 mars 2017 / Messein

Que faire dans l'ancienne médiathèque

Depuis l'été 2016, l'antenne de la médiathèque à Messein a fermé ses portes. Le bâtiment redevenu communal ne sert plus pour l'instant, qu'aux cours d'anglais dispensés par le biais de l'association Pop English.

Des habitants, avec le soutien de la municipalité, souhaitent que cet espace conserve sa dimension culturelle et proposent quelques animations autour du livre. Mais que pourrait-on bien faire, à terme, dans ce lieu emblématique ? Echanger des livres, proposer des expositions, débattre de sujets d'actualité, créer une association culturelle, mettre à disposition des salles pour les associations ?

Les personnes intéressées par le sujet sont invitées à une rencontre conviviale demain mardi à 20 h 30 dans le local accessible par la rue de la Gare.

Neuves-Maisons Réunion de quartier

Ce soir à 18 h au collège Jacques-Callot, première des cinq réunions prévues par la municipalité. Elle concerne les habitants du Haut-de-Pesse. Tél. 03 83 47 00 65.



ACTUALITES ***DIVERSES***

Lancement des Moissons de l'emploi



30 demandeurs d'emploi étaient présents à Vézelize.

Les « moissonneurs » ont reçu une première formation lundi. Ils partiront ensuite rencontrer les employeurs potentiels. En 2016, la moisson avait été plutôt bonne avec 41 offres d'emploi récoltées, dont 7 CDI.

Ce lundi matin, salle de l'Auditoire du Grenier des Halles de Vézelize s'est déroulée la première réunion des Moissons de l'emploi, édition 2017, action initiée depuis 2015 par la commission emploi de la communauté de communes du Pays du Saintois.

Patrick Graeffly, vice-président de la communauté de communes en charge de l'emploi devait accueillir les participants : 30 demandeurs d'emploi mais aussi les acteurs locaux Pays Terres de Lorraine, Mission locale, organismes d'insertion, partenaires financiers sans oublier la poignée de bénévoles « qui ont parié sur le dynamisme et la vitalité du Pays du Saintois ». L'occasion de présenter le calendrier du projet 2017. La première étape est une information collective qui s'est déroulée ce lundi afin de permettre aux demandeurs d'emploi de s'engager dans le processus. Suivra une formation d'une journée avec le matin, de la théorie sur la façon de se présenter et l'après-midi des jeux de rôle.

La troisième étape sera la rencontre avec les employeurs. Programmée sur 4 jours elle se décomposera en visite des entreprises le matin et ateliers thématiques l'après-midi animés par des professionnels de l'insertion.

A l'issue de cette étape, les besoins exprimés par les entreprises seront récapitulés sur une liste mise à disposition de tous les moissonneurs du Pays du Saintois mais aussi de la communauté de communes Moselle et Madon partenaire de l'action en 2017 et ce, pendant un mois.

Samedi 18 mars 2017 / Flavigny-sur-Moselle

L'OHS a craint

Un individu suspect s'est introduit vendredi dans l'enceinte de l'Office d'hygiène sociale (OHS) de Flavigny en criant « Allah akbar ». Enfants et personnels ont été confinés durant l'intervention des gendarmes.



La gendarmerie avait déployé d'importants moyens et les entrées et sorties de l'OHS ont été suspendues jusqu'à ce que le doute soit levé.

Les gendarmes n'ont pas lésiné sur les moyens. Armes lourdes, hélicoptère... Ils étaient une quarantaine à investir, vendredi, le site de l'OHS. Une réaction proportionnée à l'alerte et au risque terroriste toujours présent sur le territoire. 24 heures après les coups de feu tirés par un ado de 16 ans dans son lycée de

Grasse, la tension était palpable, à Flavigny. L'établissement médico-éducatif accueille une population vulnérable de quelque 700 enfants, ados et adultes et emploie autant de personnels.

Vers 9 h 30, un individu au comportement suspect s'introduisait dans l'enceinte de l'OHS en vociférant des menaces ponctuées par « Allah akbar » (« Dieu est le plus grand »). Une expression souvent lâchée par les terroristes lors du passage à l'acte. A priori, il ne semblait pas armé. Les gendarmes établissaient un périmètre de sécurité et de surveillance à l'extérieur du site et entreprenaient un ratissage minutieux intra muros. Porteur d'un jean et d'une veste noire, le terroriste potentiel restait introuvable. Quand bien même l'hélicoptère de la section aérienne de Metz survolait le périmètre à très basse altitude durant plus d'une heure. Les entrées et sorties de véhicules ou de piétons étaient stoppées. « Je viens des Vosges et j'attends depuis 1 h 30 avec ma petite de 8 ans qui doit recevoir une injection de toxine botulique et je ne sais pas ce qu'il se passe ! », assure Stéphane. « Il paraît qu'un individu très agité est recherché », croît savoir Francis, un autre père de famille qui avait pris rendez-vous pour son enfant il y a quatre mois.

« Une situation très stressante pour les salariés et les enfants »

Dans les salles de classe, les bureaux et autres structures de soins, le personnel a reçu une consigne de confinement. Portes, fenêtre et volets sont fermés. « Nous avons très peu d'informations. Juste qu'un individu dangereux s'était introduit dans l'établissement. Des gendarmes qui patrouillaient, porteurs de mitraillettes, nous ont conseillé de nous écarter des fenêtres... », relate un employé de l'OHS. « Une situation très stressante pour les salariés et les enfants, renforcée par le bruit de l'hélico », rapporte un autre témoin. « Nous prenons en charge un public fragile dont beaucoup souffrent d'épilepsie. Il a fallu faire face à de nombreuses crises déclenchées par cette situation de stress. » Vers 11 h 30, l'alerte était levée, le risque écarté et l'individu identifié. Avec la certitude que ce dernier avait quitté l'OHS et la commune de Flavigny.

Le suspect, un lycéen nancéien était interpellé en douceur par les gendarmes en civil de la Brigade de recherches, vers 12 h 15. Dans son lycée de Nancy qu'il avait regagné peu après les faits (lire ci-dessous). Il était hier soir toujours en garde à vue pour « apologie du terrorisme ».

Alain THIESSE

Un lycéen nancéien de 18 ans en garde à vue

L'enquête de gendarmerie menée auprès du personnel de l'OHS et notamment de ceux qui ont pu voir l'individu menaçant, permettait d'identifier assez rapidement le suspect. Et de réévaluer - à la baisse - le risque d'une attaque terroriste.

Âgé de 18 ans, ce lycéen scolarisé dans un établissement ordinaire de Nancy, était suivi régulièrement par l'OHS pour des troubles du comportement. Après avoir laissé craindre le pire à Flavigny, Y. regagnait Nancy pour réintégrer son lycée. C'est dans son établissement qu'il a été interpellé en douceur et en toute discrétion par les gendarmes nancéiens. Avant son placement en garde à vue pour « apologie du terrorisme ».

Dans la foulée, des perquisitions étaient menées notamment au domicile familial avec la saisie d'équipements informatiques. Ce matériel est en cours d'expertise afin de vérifier si le jeune homme fréquentait ou non des sites extrémistes ou s'il s'entretenait, via des messageries électroniques, avec des individus relevant de la mouvance radicale.

Les investigations ne font que débiter et il reste encore de nombreuses questions en suspens. Pourquoi Y. est-il venu à l'OHS, dans quel but et avec quel moyen de locomotion ? A-t-il bénéficié de l'aide d'un tiers pour se déplacer entre Nancy et Flavigny ? Était-il sous l'influence de quelqu'un ou a-t-il agi de sa propre initiative ? A priori, il ne portait pas d'arme au moment de son interpellation. Le lycéen devrait subir une expertise psychiatrique au cours de sa garde à vue prolongée.

Menaces à l'OHS : le lycéen libéré



Craignant une attaque terroriste, les gendarmes ont déployé de gros moyens à l'OHS.

Une mauvaise blague. C'est comme cela que le lycéen de 18 ans qui a semé la panique vendredi matin dans l'enceinte de l'Office d'hygiène social (OHS) de Flavigny-sur-Moselle a justifié son comportement.

Le jeune garçon a fait irruption dans l'établissement de soins vers 9 h 30 en hurlant des menaces ponctuées de tonitruants « Allah akbar », le cri poussé par les terroristes notamment lors des attentats de Paris. Mais, durant son interrogatoire en garde à vue, il a soutenu que son attitude n'avait aucune arrière-pensée politique. Il affirme également qu'il n'avait pas conscience de l'effet que ses paroles pouvaient produire, vu l'actualité et le contexte sécuritaire tendu depuis la tuerie de Charlie Hebdo.

Lorsque les gendarmes ont été alertés, vendredi, ils ont, en effet, d'emblée pris les menaces au sérieux et ont déclenché les grands moyens. Ils ont craint une attaque terroriste dans un établissement médico-éducatif qui accueille 700 enfants et autant d'employés. Au final, ils se retrouvent face à la plaisanterie pas drôle d'un jeune homme fragile psychologiquement. Le lycéen est, en effet, suivi régulièrement à l'OHS de Flavigny pour des troubles du comportement. Durant sa garde à vue, il a d'ailleurs été examiné par un expert psy.

Pour l'instant, aucun des éléments recueillis par les enquêteurs n'a permis de contredire sa thèse de la mauvaise blague. Les gendarmes n'ont trouvé aucun indice permettant de justifier une procédure pour apologie du terrorisme à l'encontre du lycéen. Conséquence : le jeune homme a été remis en liberté ce samedi en début d'après-midi.

Les investigations vont toutefois se poursuivre. Des techniciens sont, en particulier, en train d'analyser le contenu du matériel informatique saisis chez le suspect. En fonction des résultats, le lycéen pourraient se retrouver de nouveau en garde à vue. Ou être définitivement lavé de tout soupçon de radicalisation.

C.G.

Signature du contrat de ruralité du Pays Terres de Lorraine



Un contrat signé en présence des acteurs du Pays Terres de Lorraine.

Le contrat de ruralité du Pays Terres de Lorraine a été signé à la Cité des Paysages, 3^e contrat à être signé dans le département après ceux du territoire du Lunévillois et du Pays du Bassin de Briey.

Le contrat de ruralité est un nouveau contrat de l'Etat avec les territoires adopté en 2016 et mis en place

pour la première fois en 2017.

Pour l'Etat, il s'agit, sur une période de 4 ans (2017-2020) de rendre plus lisible ses interventions sur les territoires autour de 6 grandes thématiques : accessibilité aux services et aux soins, développement de l'attractivité (économie, tourisme, numérique), redynamisation des bourgs-centres, mobilité, transition écologique, cohésion sociale et défense des valeurs de la République.

Leurs projets

Ces contrats sont passés avec les communautés de communes et les pays afin de soutenir les projets d'investissements publics en privilégiant les « projets structurants » rayonnant sur plusieurs communes, si possible sur le territoire intercommunal.

Un contrat signé pour l'Etat par Philippe Mahé, préfet de Meurthe-et-Moselle, Dominique Potier, député et président de l'association "Pays Terres de Lorraine", les représentants des 4 com'com, Dominique Vollmar vice-président du Pays Terres de Lorraine, Filipe Pinho président de Moselle et Madon, Philippe Parmentier président du Pays de Colombey-les-Belles et du sud Toulinois, Fabrice Chartreux, président des Terres Tuoises sans oublier Valérie Beausert-Leick vice-présidente du conseil départemental 54.

Chacun a décliné les projets pré-identifiés sur son territoire avant validation par l'Etat qui interviendra avant juin 2017 : agrandissement des déchetteries, maison des services ou réhabilitation du centre-bourg de Vézelize. Également cités : l'aménagement des boucles de la Moselle ou action sur la mobilité et l'économie en milieu rural pour les Terres Tuoises.